

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND est un compartiment de MIROVA FUNDS (la « SICAV »).

I/A (EUR) ISIN LU0914732671 - I/D (EUR) ISIN LU0914732754

Natixis Investment Managers International, filiale du Groupe BPCE, est la Société de gestion du Fonds.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment a un objectif d'investissement durable qui consiste à allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés délivrant principalement des solutions visant à résoudre les problèmes environnementaux. Le Compartiment cherchera à investir dans des sociétés cotées en bourse en Europe, tout en incluant systématiquement des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), la performance financière étant mesurée par rapport à l'Indice MSCI Europe Dividendes Nets Réinvestis sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans.

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. En pratique, le portefeuille du Compartiment est susceptible d'inclure des composants de l'Indice de référence, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Compartiment. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.

La politique d'investissement du Compartiment consiste à investir dans des actions de sociétés européennes dont les activités englobent la conception, la production, la promotion ou la commercialisation de technologies, services ou produits qui contribuent à la protection de l'environnement. Il investit principalement dans des entreprises européennes actives dans la gestion des énergies renouvelables, des énergies de transition, de l'efficacité énergétique et des ressources naturelles, comme les cycles de production de l'agriculture/la nourriture et de l'eau.

L'approche d'investissement socialement responsable (« ISR ») mise en œuvre combine principalement des approches thématiques ESG systématiques et des approches « Best-in-Universe », complétées par des approches par l'exclusion sectorielle et par les engagements. L'approche ESG du Gestionnaire Financier consiste à privilégier l'investissement dans les émetteurs contribuant à la réalisation des ODD de l'ONU et a donc défini des méthodologies d'analyse ESG exclusives adaptées à chaque catégorie d'émetteurs qui visent à évaluer les impacts sociaux et environnementaux de chaque société par rapport aux ODD de l'ONU. Cela consiste notamment à évaluer chaque société au regard des critères extra-financiers suivants : **critères environnementaux** (impacts environnementaux de la production d'énergie, conception environnementale et recyclage), **critères sociaux** (pratiques en matière de santé et de sécurité des employés, droits et conditions de travail au sein de la chaîne d'approvisionnement) et **critères de gouvernance** (cohérence de la gouvernance de l'entreprise avec une vision à long terme, équilibre de la distribution de valeur, éthique commerciale). Tous les titres sélectionnés auront été analysés et auront reçu une notation ESG par le Gestionnaire Financier. Cette approche ISR se traduit par une hausse de la notation par rapport à la notation moyenne de l'univers d'investissement après avoir éliminé au moins 20 % des titres les moins bien notés. L'analyse repose en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives fournies par les sociétés elles-mêmes et dépend donc de la qualité de ces informations. Bien qu'en constante amélioration, les rapports ESG des sociétés restent très hétérogènes. Veuillez vous reporter à la section « Description de l'analyse extra-financière et prise en compte des critères ESG » du Prospectus pour plus d'informations sur les considérations ESG.

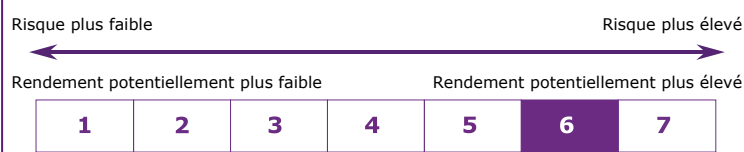
Le Compartiment peut investir au moins 80 % de son actif net dans des actions européennes et jusqu'à 10 % de son actif net dans des instruments de liquidité et du marché monétaire.

Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis pour les Actions de Capitalisation et distribués pour les Actions de Distribution.

Les actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg à 13 h 30.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les risques suivants peuvent ne pas être intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement :

Néant

Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

- Le Compartiment est classé sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement du fait de son exposition aux marchés d'actions européennes.
- Les données historiques ne constituent pas forcément une indication fiable pour l'avenir.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il n'y a pas de garantie de capital ou de protection sur la valeur du Compartiment.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

FRAIS DU FONDS

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :

Frais d'entrée	Néant
----------------	-------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour obtenir le montant effectif de ces frais.

Frais prélevés par le Fonds sur une année :

Frais courants	1,01 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances :

Commission de performance	20 % de la surperformance par rapport à l'indice de référence ; 0,01 % au titre de l'exercice précédent.
---------------------------	--

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

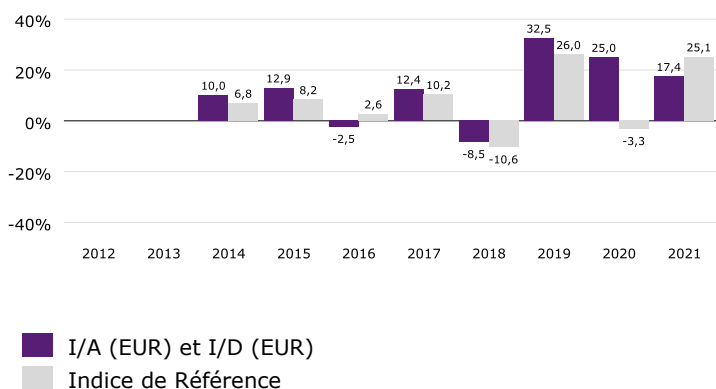
Concernant les frais courants, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas les éléments suivants :

- Commissions de performance.
Une commission de performance peut être versée même en cas de performance négative si le Compartiment a surperformé son indice de référence.
- Les frais de transaction du portefeuille, excepté dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du Prospectus, disponible sur www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSÉES



- Le Compartiment a été créé en 2013.
- Les Catégories d'actions I/A (EUR) et I/D (EUR) ont été créées en 2013.
- Le graphique de performance présenté ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- La performance annuelle est calculée après déduction des frais prélevés par le Compartiment.
- Devise : euro.
- La performance du Compartiment n'est pas liée à celle de l'Indicateur de Référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les actifs du Compartiment sont détenus auprès de CACEIS Bank, Luxembourg Branch. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont ségrégués ; dès lors, les droits des investisseurs et des créiteurs concernant un compartiment sont limités aux actifs du compartiment en question, sauf s'il existe une disposition autre dans les statuts de la SICAV.
- De plus amples informations sur le Compartiment, y compris le Prospectus actuel, les états financiers les plus récents, les derniers cours des actions du Compartiment, les autres catégories d'actions et les versions du présent document dans d'autres langues, sont disponibles gratuitement sur www.im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- Fiscalité : Ce Compartiment est éligible au Plan d'Épargne en Action français. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez contacter un conseiller.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Compartiment.
- **Informations destinées aux investisseurs en Suisse:** Le représentant et service de paiement de la SICAV en Suisse est RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des statuts, des documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.